

## **Covid-19 Vaccination – Des questions ? Besoin d'aide ?**

La Belgique est entrée dernièrement dans la phase de vaccination des personnes âgées de plus de 65 ans ainsi que des personnes plus jeunes avec des comorbidités spécifiques ou exerçant des fonctions critiques d'intervention.

La prochaine phase consistera à l'élargissement à toute la population adulte « les groupes à faible risque ».

L'objectif est qu'au moins 70% de la population soit vaccinée pour assurer une immunité collective. La vaccination est libre et volontaire.

### **Vous émettez des doutes au sujet de la vaccination ?**

Votre médecin traitant est votre meilleur interlocuteur pour répondre à vos interrogations car il connaît votre passé et présent médical. N'hésitez donc pas à le contacter !

### **Invitation à se faire vacciner.**

Les invitations à se faire vacciner sont envoyées sur base des informations d'ores et déjà disponibles au Registre national, ce qui explique que tous les citoyen.ne.s reçoivent une invitation par courrier, tandis que la convocation par mail ou SMS n'est possible que pour les personnes ayant renseigné ces informations dans le Registre national ou à leur mutuelle.

### **Compléter ses données au Registre national.**

Vous souhaitez compléter ces données de contact auprès du Registre national ? Vous pouvez [consulter cette capsule vidéo](#) expliquant comment vérifier, modifier ou compléter vos informations de contact à tout moment.

Vous souhaitez obtenir de l'aide d'un agent communal pour ce faire ? Nos Services sont à votre disposition à la bibliothèque d'Oupeye sur rendez-vous au 04/267.07.79 ou 04/267.07.38 (Bibliothèque d'Oupeye - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30).

N'oubliez pas d'emporter votre carte d'identité et son code PIN, deux outils indispensables à cet enregistrement de données.

**Concrètement, comment cela va-t-il se passer ? A quoi ressemble l'invitation ? Comment puis-je prendre rendez-vous ? Comment puis-je me rendre au Centre de vaccination ? Une fois sur place, comment cela se passe-t-il ? Etc.**

Autant de questions pour lesquelles vous trouverez réponse dans les questions/réponses en ligne sur le site [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be) ou via le lien suivant : <https://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination-en-pratique>. Le call center du centre de crise (0800/14 689) et un agent communal (04/267 06 36) restent à votre disposition.

## **Parmi quels centres de vaccination vais-je pouvoir choisir ?**

Hall omnisports de Cheratte : rue de Visé, 115 – 4602 Visé.

Hall omnisports de Bressoux : rue Ernest Malvoz, 2A – 4020 Liège.

Bierset, Liège Airport – rue de l'Aéroport, 1 – 4460 Grâce-Hollogne.

Liège Ancien Décathlon – Féronstrée, 64 – 4000 Liège.

## **Mobilité vers votre centre de vaccination local situé à Cheratte :**

Lors de la phase de vaccination élargie à toute la population adulte, le citoyen sera invité à se faire vacciner au Centre local de vaccination situé au **Hall Omnisports de Cheratte, rue de Visé, 105 à 4602 Cheratte.**

La Commune d'Oupeye a donc réalisé un plan de mobilité afin de faciliter votre accès audit centre :

Vous n'avez pas de véhicule ? TROIS possibilités s'offrent à vous :

1) **Demandez l'aide de votre entourage** (famille, ami, voisin) pour vous conduire au centre de vaccination. Le covoiturage est en effet autorisé moyennant le respect des règles suivantes :

Comme pour les taxis, une distance de 1,5 m doit être respectée entre chaque personne. Le nombre de personnes qui peut être transporté varie donc en fonction du type de véhicule. Pour les personnes habitant sous le même toit ou les personnes qui ont des « contacts rapprochés », cette règle quant à la distance minimale ne s'applique pas. Il est conseillé d'aérer et de nettoyer régulièrement le véhicule. Si les règles de distanciation sociale ne peuvent être garanties, le port du masque est obligatoire.

2) Vous pouvez prendre le **bus** :

a. Vous habitez les villages de **Vivegnis, Oupeye, Hermée ou Haccourt**:

Nous vous conseillons d'utiliser les lignes régulières du TEC.

Votre trajet sera **gratuit** (vous présentez votre convocation en cas de contrôle)

- - De **Hermée, Oupeye et Vivegnis**, vous empruntez la ligne 7 (jusqu'à l'arrêt Pont de Wandre) et prenez la correspondance ligne 6 jusqu'au hall omnisports de Cheratte (arrêt Cheratte Ecoles).

•

- De **Haccourt**, vous empruntez les lignes 16 ou 50 (jusqu'à l'arrêt Visé Place des Déportés) et prenez la correspondance ligne 140 jusqu'au hall omnisports de Cheratte (arrêt Cheratte Ecoles).

b. Vous habitez les villages de **Heure-Le-Romain, Hermalle ou Houtain**:

- - Au départ d'**Houtain** et d'**Heure-Le-Romain**, vous empruntez la ligne 16 jusqu'à Visé (arrêt Déportés) et prenez la correspondance ligne 140 vers le hall omnisports de Cheratte (arrêt Cheratte Ecoles).
  - Au départ d'**Hermalle**, vous empruntez la ligne 78 ou 240 vers le hall omnisports de Cheratte (arrêt Cheratte Ecoles).

N'hésitez pas à consulter les horaires de bus via le site de la TEC <https://www.letec.be/#/>

Pour votre information, votre éventuel trajet en train sera également gratuit.

3) Vous n'êtes **pas autonome** pour vous déplacer et personne de votre entourage ne peut vous aider ?

Contactez votre médecin ou votre pharmacien qui vous communiquera la marche à suivre.

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre mutuelle, peut-être organise-t-elle également le transport à la demande de ses affiliés vers le centre de vaccination ?